

BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR / SESSION 2013

FILIERE TERTIAIRE : SCIENCES DE L'INFORMATION

EPREUVE : **ETUDE DE CAS**

Durée de l'épreuve : 6 Heures

Coefficient de l'épreuve : 6

**CONNAISSANCES TECHNIQUES**

**A- DOCUMENTATION - BIBLIOTHECONOMIE**

**Exercice 1**

Vous venez d'être affecté en qualité de documentaliste au CDI de la commune de Cocody. Dans votre CDI, vous disposez de nombreux documents de :

- Problèmes d'eau potable ;
  - L'insalubrité ;
  - Les religions traditionnelles ;
  - Pisciculture en Côte d'Ivoire ;
  - « Stars 2 demain » ;
  - Le tabagisme et l'alcool ;
  - Les bibliothèques virtuelles ;
  - Religion et inculturation ;
  - Dépression et surmenage en milieu étudiant ;
  - Le cinéma ;
  - Exposition de tableaux et photos ;
  - La puériculture ;
  - L'or gris ;
  - L'enrôlement en Côte d'Ivoire ;
  - L'Islam et les religions révélées en Côte d'Ivoire.
1. En vous appuyant sur la classification DEWEY, quelles sont les classes principales correspondant à ces disciplines spécifiques ?
  2. Quels sont les différents modes d'acquisition possible pour l'ensemble de ces ouvrages ?

3. Quels sont les différents modes de traitements que vous pouvez appliquer à ces documents pour les rendre facilement accessibles aux usagers ?
4. Quelles sont les opérations qui consistent à décrire le contenu des documents ? Quels instruments utilise-t-on ?
5. Après avoir donné la définition des deux outils bibliographiques suivants : (le catalogue et la bibliographie) expliquez clairement quelle est la différence entre ces deux outils de recherche ?
6. Après avoir défini la recherche rétrospective, expliquez-en les différentes étapes.
7. Un usager veut procéder au prêt de quelques documents qui l'intéressent.

Décrivez le processus de prêt d'un document par un usager en précisant les différentes opérations.

### Exercice 2

En matière d'information, les centres de documentation doivent composer avec un environnement en pleine évolution. Les innovations technologiques entraîneront inévitablement des changements dans la manière d'acquérir, de traiter, de stocker, d'extraire, de transmettre et d'utiliser l'information.

En vous appuyant sur des exemples, montrez les conséquences que ces changements auront sur le rôle des documentalistes et sur les services qu'ils fournissent aux usagers.

### Exercice 3

Quelles sont les similitudes et les différences entre les recherches sur Internet et celles dans les bases de données offertes dans un fonds documentaire ?

Expliquez les techniques qui existent pour rendre les recherches plus efficaces ?

### Exercice 4

Quelle politique recommanderiez-vous pour le retrait de documents dans les centres de documentation et bibliothèques techniques ou spécialisés ?

Donnez une brève explication.

**Exercice 5 :**

Donnez les définitions des termes suivants :

- a. Indexation
- b. Collation
- c. Estampillage
- d. IFLA

**Exercice 6 :**

Pour l'ISBN suivant

2-7110 - 0474 - 0

- a. Citez et expliquez les différentes séquences
- b. Quelles sont les séquences de longueur variable ?

**Exercice 7 :**

Calculez la clé de contrôle de l'ISSN suivant : ISSN 0395 - 264

**Exercice 8 :**

Citez les différents éléments d'enregistrement au niveau d'une monographie.

**CAS PRATIQUES**

**Exercice 1**

A partir du texte qui vous est proposé, précisez :

1. Le titre
2. Le plan du texte
3. Les mots clés
4. Le résumé indicatif

Pour mieux comprendre le sens et la valeur du pardon il faut commencer par considérer la situation de l'homme dans le monde. L'homme, ainsi que nous le tenons d'Aristote, est un animal social, un être de cité. Il n'est pas un être insulaire et a toujours vécu en société, en communauté avec ses semblables.

Mais ce n'est pas toujours que l'homme vit en bonne et parfaite intelligence avec ses semblables. Il se pose souvent à lui un problème d'entente, un problème de cohabitation, disons un problème d'harmonie avec son entourage immédiat ou lointain. Cela se comprend par le fait que bien que nous soyons tous des humains nous sommes tous différents les uns des autres. Par conséquent, de par cette différence, il peut se faire que quelque fois nous entrons en conflit ouvert ou voilé avec l'autre. En effet, quelqu'un peut nous offenser, tout comme nous pouvons nous aussi offenser autrui. Tous ces manquements ou toutes ces dissonances peuvent naître au sein d'une famille, entre époux et épouse, entre membres d'une même communauté et peuvent rompre l'harmonie. Dès lors, pour que la paix règne, il faut faire appel au pardon de part et d'autre. Nous devons pardonner, mieux nous devons pouvoir pardonner.

Pardonnez ici c'est absoudre les fautes de l'autre, c'est amnistier, c'est gracier l'autre. En terme religieux, le pardon, c'est la miséricorde, la rémission des péchés, c'est aussi la rédemption. La mort et la résurrection de Jésus assurent et garantissent à l'humanité le pardon de Dieu. Dieu lui-même qui est omnipotent et omniscient pardonne toujours. Aussi invite-t-il l'homme à pardonner. Le Christianisme et l'Islam les deux plus grandes religions révélées se sont présentées comme les religions du pardon et de la miséricorde. La Bible et le Coran comme parole de Dieu peuvent être consultés pour saisir l'importance du pardon. Selon les écritures saintes, il est écrit que *si vous avez quelque chose contre quelqu'un pardonnez, pour que votre Père qui est aux cieux vous pardonne aussi.*

La célèbre prière, Le Notre Père, bien connue des chrétiens contient ces paroles chargées et pleines de pardon : pardonne nous nos offenses comme nous pardonnons aussi à ceux qui nous ont offensés.

Le pardon existe et nous devons nous en servir absolument. L'ampleur de l'offense ou de la faute ne doit pas être pour nous une excuse de vengeance. La gravité de la faute ne nous délivre en aucune façon une dispense du pardon et ne pas avoir un esprit de vengeance

est bien un signe avant-coureur du pardon. A la vérité, à tout péché miséricorde : c'est-à-dire qu'il n'y a guère de péché qu'on ne puisse pas pardonner.

Le concomitant du pardon c'est l'oubli. Pardonner c'est donc aussi oublier l'offense qu'on nous a faite. Le pardon et l'oubli voilà ce à quoi l'homme doit recourir pour établir et maintenir l'harmonie et la paix sociale. Et c'est là que se révèle le vrai sens du pardon. Le sens du pardon c'est qu'il a une finalité utilitaire. C'est par lui que les hommes entre eux vivent ensemble et bien. C'est grâce au pardon et par le pardon que les hommes connaissent l'entente, la concorde, l'harmonie et la paix. Mais si le sens du pardon est utilitaire, qu'en est-il de sa valeur ?

La valeur du pardon est d'ordre moral. Quand on pardonne l'autre ou à l'autre on devient grand. En fait l'expression du pardon est une grandeur de l'âme, une élévation de l'esprit. Le pardon, tout comme le repentir, n'est pas une faiblesse de l'âme ou de l'esprit mais une force spirituelle parce qu'en fait, il n'est pas facile de pardonner surtout quand et lorsque nous avons été offensés cruellement dans notre chair, dans notre âme, dans notre morale, dans notre conscience, et dans notre raison. Certes, la blessure de l'offense peut paraître indélébile, mais c'est là que nous devons faire apparaître notre force de caractère qui nous rend capable de pardon. C'est là aussi que malheureusement, nous accusons le mal métaphysique qui fait de nous des êtres faibles capables de chuter et de pêcher. Dès lors le problème du pardon se pose. L'homme peut-il vraiment pardonner ?

Nous savons que nous devons pardonner. Mais le pardon ne nous transcende-t-il pas ?

Le pardon est un idéal de la raison spéculative vers lequel nous élevons notre âme et notre esprit. En même temps il est une illusion de la raison pratique dans laquelle nous sombrons de nouveau. C'est donc un pari à tenir pour nous autres hommes de prétendre atteindre l'idéal du pardon authentique. Il est bien beau de vouloir s'élever vers

le stade suprême du pardon qui instaure la paix comme souverain bien. Mais en réalité n'est-ce pas surestimer la raison humaine ? N'est-ce pas surévaluer les possibilités de l'homme ? Dire que l'homme est capable de pardon authentique n'est-ce pas préjuger de ses forces et de sa capacité ? Le vrai pardon, le pardon authentique ne dépasse-t-il pas la volonté et le pouvoir humain ? Seul Dieu peut pardonner au sens authentique du terme car il est le seul être à avoir une conscience claire et propre, une conscience qui ne connaît pas la souillure de la chair, la vanité et l'orgueil. Quand à nous autres hommes, il n'est pas trop sévère de dire qu'il nous est impossible de pardonner au sens absolu du terme car le malheur pour nous c'est d'avoir été homme ; et de ce fait notre conscience, notre âme sont naturellement et essentiellement condamnées au péché. Même s'il nous arrive de pardonner ou de vouloir pardonner, notre pardon est-il vraiment innocent, sincère et authentique ?

En fait, si nous prétendons pardonner à l'autre cela reviendrait à dire que nous avons oublié effectivement le tort qu'il nous a causé. Or l'oubli, à moins d'être pathologique, n'est pas un phénomène inconscient relevant du refoulement. Il est plutôt le rejet temporaire d'une idée dans le subconscient susceptible de se manifester tôt ou tard au niveau de la conscience claire. Voilà d'ailleurs pourquoi nous pouvons nous souvenir pour rappeler à l'autre ce qu'il nous a fait sans que nous ayons à nous venger. Parce que disons-nous, nous avons oublié. L'ironie du sort ici c'est que nous en parlons. Donc nous n'avons pas vraiment oublié. Ce que nous appelons pardon c'est plutôt de la tolérance, de l'indulgence qui elles sont tout à fait à la portée humaine. Et de toutes les façons, si nous prétendons pardonner l'autre nous le reconnaissons par là même dans sa différence inférieure à nous. Accorder le pardon à quelqu'un c'est lui signifier sans le vouloir qu'il est incapable, inapte et indigne d'actes honorables. C'est donc le considérer, non pas avec différence mais bien au contraire avec différence. Accorder le pardon à quelqu'un c'est l'inférioriser, le rabaisser au rang d'être faible. Au contraire celui qui pardonne se hausse, se rehausse, grandit et se hisse au-dessus de la faiblesse humaine, et de ce fait il déshumanise l'autre

qu'il juge incapable de bien. D'ailleurs quand nous disons à l'autre "Je te comprends, ce n'est pas de ta faute je te pardonne", c'est bien pour marquer la différence entre celui qui pardonne et celui à qui on pardonne, tout comme Jésus qui demandait à son Père de pardonner à ses suppliciés car ils ne savent pas ce qu'ils font. Celui qui pardonne est au-dessus de tout le monde.

## **B- ARCHIVISTIQUE**

### **Exercice 1**

Définissez les objectifs et la place d'un fonds d'archives d'une entreprise.

### **Exercice 2**

Dans le management stratégique des archives de quels moyens disposent l'archiviste face à l'inflation documentaire ?

### **Exercice 3**

Au cours de la conception de la structure d'une base de données pour la gestion électronique des documents (GED), des informations référentielles sont confiées à l'ordinateur. A quelles étapes de la chaîne archivistique l'on dégage ces informations ?

### **Exercice 4**

Quels sont les objectifs d'un code de déontologie des archivistes ?

### **Exercice 5**

L'administration peut-elle fonctionner sans réglementation préétablie ? Si non, dites au moins deux (02) grands principes sur lesquelles elle s'appuie pour assurer son fonctionnement normatif et harmonieux.

### Exercice 6

Montrer la spécificité du métier d'archiviste par rapport aux autres métiers des sciences de l'information documentaire.

### Exercice 7

« Les archives intermédiaires sont passibles d'une action commune entre administration productrice et administration du service d'archives »

Expliquez !

### Exercice 8

Les actes administratifs unilatéraux.

### CAS PRATIQUE N°1

La société africaine de développement (AFRISAD) est une institution financière internationale créée en 1969. Ses missions, prioritairement orientées vers la promotion des activités de développement dans les pays africains, ont généré une masse documentaire importante disponible dans son siège à Abidjan-Port-Bouët, jusqu'à ses bureaux régionaux de contact et ses filiales, 44 ans plus tard, après sa création. AFRISAD a décidé d'organiser la fonction « archivage » en vous recrutant au poste Gestionnaire Archiviste. Vous avez pour mission principale de mettre en place dans un délai relativement court un système efficace et efficient de gestion de l'information et des documents de la société. Vous réfléchissez à la stratégie, aux outils et aux procédures à mettre en œuvre. Ces différents éléments doivent tenir compte à la fois du passif documentaire accumulé, des exigences professionnelles, des contraintes de temps et de l'exigence de résultat, le tout éclairé par vos connaissances théoriques et pratiques ainsi que votre expérience professionnelle sur la question.



## Questions

1. Appliqué à la société africaine de développement, comment définissez-vous :
  - a. Le champ de la gestion de l'information documentaire ?
  - b. Les objectifs de la gestion de l'information documentaire ?
2. Le top management d'AFRISAD dans sa politique d'archivage privilégie l'archivage électronique comme modalité d'organisation et de gestion des documents qu'elle produit ou reçoit dans le cadre de ses activités.
  - a. Quel est le périmètre de l'archivage électronique ?
  - b. Quels sont les trois processus de l'archivage électronique ?

## CAS PRATIQUE N°2

Madame Baille née le 15 Septembre 1975 à Sakro, veut être candidate à la mairie. Etant archiviste de formation, elle connaît l'importance de la bonne gestion et la bonne tenue des documents dans toute administration. Sûre de sa victoire aux prochaines élections, décide de mettre ses compétences au profit de la mairie. Mais tout est à faire au niveau des archives et Madame Baille doit créer un service d'archives au préalable. Elle prend contact avec les agents de la municipalité en comptant sur eux pour faire parvenir les archives pour la gestion. A-t-elle raison ?

A partir des fac-similés ci-joints, établissez les notices bibliographiques suivantes :

Fac-similé 1 : Mémoires pour servir...

Fac-similé 2 : Pasteur Centenary...

Fac-similé 3 : Augmentation des 17 cétostéroïdes...

Charles PINOT-DUCLOS

Mémoires pour servir  
à l'histoire  
des mœurs du XVIII<sup>e</sup> siècle

roman

préface de Henri COULET

LES ÉDITIONS DESJONQUÈRES

◀ Page de titre

▼ Page en regard  
de la page de titre

*collection XVIII<sup>e</sup> siècle  
dirigée par Henri Coulet*

Achévé d'imprimer ▶

CET OUVRAGE  
A ÉTÉ COMPOSÉ  
ET ACHEVÉ D'IMPRIMER  
PAR L'IMPRIMERIE FLOCH  
À MAYENNE EN JUIN 1986

4<sup>e</sup> de couverture ▼

Diffusion : Presses Universitaires de France    ISBN 2-9042-2713-X

Paginé de I à IX et de 9 à 147  
20,3 cm

Couverture illustrée. En copyright, l'adresse de Desjonquères à Paris est donnée.

# PASTEUR CENTENARY

## CATALOGUE of OBJECTS

Exhibited in Connection with the Celebration

*of the*

CENTENARY OF THE BIRTH

*of*

# LOUIS PASTEUR



The New York Academy of Medicine

SEVENTEEN WEST FORTY-THIRD STREET, NEW YORK

December 27, 1922 to January 10, 1923

Page de titre ▲

47 pages  
21,5 cm

FACULTE DE MEDECINE DE DIJON

---

Année 1972 - N° 26

# AUGMENTATION DES 17-CETOSTEROIDES AU COURS DE LA GROSSESSE

Étude clinique, biologique et cytologique de 153 observations

---

## THÈSE

présentée

à la Faculté de Médecine de DIJON

et soutenue publiquement le 11 JUIL. 1972

pour obtenir le grade de Docteur de l'Université  
de DIJON

Mention Médecine

par

Pavel PELIKAN

Né le 18 Avril 1934

L'ouvrage est paginé 1 à 112 puis I à XVII.  
Il mesure 30 cm.  
Illustrations.